



Lettre d'information N° 37- Février 2016

Cette lettre vous est proposée par votre partenaire INTERSUD et sera diffusée à ses fidèles clients

Internet va-t-il faire sauter la banque ?

Depuis l'avènement d'internet, au tout début du millénaire, son effet potentiel sur l'activité des banques, et, plus largement, des intermédiaires financiers, s'est posé. Jusqu'à présent cependant, le monde bancaire a assimilé, petit à petit, les nouvelles technologies. Et même si le développement de la banque en ligne commence à poser d'importantes questions de présence territoriale - [avec de nombreuses fermetures d'agences prévues](#) -, l'emploi semble se porter convenablement [d'après les études réalisées](#).

Mais les nouvelles technologies numériques atteignent une nouvelle maturité. Il ne s'agit plus simplement de créer de nouveaux canaux de communication entre la banque et ses clients en lieu et place de l'agence bancaire -, ou de numériser les divers ordres -de paiement, de virement, etc,-. Mais de créer de nouveaux instruments financiers, voire de court-circuiter les intermédiaires traditionnels. Bref, l'heure est à la "fintech", contraction des deux termes "finance" et "technologie".

De quoi s'agit-il concrètement, et comment cela peut-il influencer sur le monde de l'entreprise et, plus particulièrement, du crédit interentreprises ?

Des nouveaux canaux de financement pour les TPE-PME

L'intérêt des technologies numériques, comme [l'écrit un récent rapport](#), est qu'elles permettent de trouver des solutions flexibles et rentables même à petite échelle. Autrement dit, même adaptées aux besoins spécifiques des TPE-PME, qui se sentent souvent incomprises par leurs banques.

L'un des visages les plus connus de la fintech est celui du crowdfunding, autrement dit, du financement par la foule. Depuis 2014, -[nous en avons parlé dans la newsletter de janvier 2014](#)- celui-ci n'est plus réservé au financement de projets, mais également ouvert à l'apport en capital, et au prêt. Il devient chaque jour un outil plus utilisé par les entreprises qui se créent, ou se développent, plusieurs réseaux d'aide à la création s'étant d'ailleurs associés à des sociétés de crowdfunding pour donner une chance supplémentaire à leurs jeunes pousses. Réseau Entreprendre a ainsi signé [un partenariat avec Anaxago \(levée de fonds\) et Lendix \(prêts\)](#). [Selon le dernier baromètre publié pour le 1er semestre 2015](#), le crowdfunding a apporté, pour les six mois considérés, plus de 200 millions d'euros au monde de l'entreprise en France. Une goutte d'eau, certes, mais qui double ou triple chaque année. [En Grande-Bretagne](#), le crowdfunding représente déjà plus de 2 milliards d'euros.

Bien sûr, ce développement ne se fait pas sans [heurts et déconvenues, comme en témoignent quelques actualités récentes](#) : le prêt à des entreprises reste, quel que soit le canal, une activité risquée, et nul doute que des consolidations auront lieu.

Le potentiel du blockchain

Les nouvelles technologies ont aussi rendu beaucoup plus facile la création de plate-formes d'échanges de services interentreprises et de monnaies parallèles ([notre newsletter d'avril 2015](#)). Qui sont, du reste,



dûment régulées et contrôlées.

Mais les regards se tournent aussi vers le blockchain, la technologie utilisée par le célèbre [bitcoin](#). Au-delà de cette monnaie très spéculative, [le blockchain - ou chaîne de blocs-](#) est un système de cryptographie reposant sur une résolution décentralisée des preuves par des "mineurs" disposant d'importantes puissances de calculs. Et ce protocole peut être utilisé pour gérer des monnaies aux finalités et au fonctionnement tout à fait différents de ce célèbre précurseur.

Surtout, et tel est le grand potentiel que prévoient ses experts, le blockchain est utilisable non seulement pour créer une monnaie numérique, mais aussi pour sécuriser des processus de validation financière, rendant ainsi superflue l'intervention d'un tiers de confiance. Autrement dit, d'une institution financière. "Cela peut servir à gérer des micro-transactions, des prêts entre particuliers ou entreprises, des transferts de titres de propriétés, etc..", expliquait Laurent Leloup, fondateur de Finyear et de [l'incubateur Chainium](#), lors [d'un colloque organisé sur le sujet en décembre dernier](#). Le blockchain peut également favoriser et sécuriser l'essor du mobile banking dont [KPMG](#) prévoit un essor important pour les prochaines années.

Mieux gérer les délais de paiement

Ce n'est pas tout : les technologies numériques peuvent faciliter l'émergence d'un nouveau type de "factors" capables de monétiser les factures en attente à des coûts bien moindres qu'actuellement et plus abordables pour les PME. Une nouvelle génération de factors est en train de voir le jour, comme MarketInvoice en Grande-Bretagne, Fundbox aux États Unis, ou [Finexcap](#) en France. Cette toute jeune société affirme par exemple pouvoir accepter la cession d'une facture de façon totalement [dématérialisée en cinq minutes](#) et libérer les sommes correspondantes en 24heures, grâce à des algorithmes évaluant la solvabilité des entreprises. À suivre !

D'autres acteurs, et notamment [l'américano-allemand Taulia](#) travaillent sur des systèmes d'informations connectés à ceux des grandes entreprises pour mettre au point ce qu'ils appellent des "financial supply chain" (chaînes d'approvisionnement financières). Ces connexions sans couture entre systèmes informatiques permettent, moyennant un léger discount, un paiement anticipé des factures des grands groupes à leurs multiples sous-traitants.

La révolution financière n'en est qu'à ses débuts. D'autres projets et d'autres services ne manqueront pas d'émerger. Et bien entendu, les banques, elles aussi, tenteront d'imaginer, d'intégrer et/ou de racheter des idées et start-ups prometteuses.

Toutes ces innovations, cependant, ne sont pas sans risque : si les nouvelles technologies riment avec opacité ou manque de régulation, comme c'est le cas pour le bitcoin, leur potentiel sera limité. Tout comme l'émergence du commerce en ligne ou des services de partage de services entre particuliers ont fait naître de nouvelles problématiques, les fintechs vont bouleverser le monde de la finance.

Une chose est sûre cependant : la nécessité de disposer d'une information de qualité sur ses partenaires commerciaux deviendra, avec ces outils, de plus en plus indispensable. Nul doute qu'Intersud ne s'érige comme l'un des maillons de cette nouvelle chaîne de valeur !